



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/123
13 février 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'APPLICATION DE LA RÉOLUTION 1094 (1997)

1. Le présent rapport est présenté en application du paragraphe 1 de la résolution 1094 (1997) du Conseil de sécurité en date du 20 janvier 1997, par lequel le Conseil a autorisé pour une période de trois mois l'adjonction à la Mission des Nations Unies pour la vérification des droits de l'homme et du respect des engagements pris aux termes de l'Accord général relatif aux droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) d'un groupe de 155 observateurs militaires, avec le personnel médical nécessaire, aux fins de la vérification de l'accord sur le cessez-le-feu définitif signé à Oslo le 4 décembre 1996 entre le Gouvernement guatémaltèque et l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG). Par la même résolution, le Conseil m'a également prié de l'aviser, au moins deux semaines à l'avance, du démarrage de l'opération décrite dans mon rapport en date du 17 décembre 1996 (S/1996/1045, par. 11 à 14).

2. En conséquence, je suis actuellement en mesure d'informer le Conseil de sécurité que cette opération commencera le 3 mars 1997, date à laquelle le mécanisme de vérification des Nations Unies sera en place avec tous ses moyens d'action.
